

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LA CERTIFICATION FSC :  
DES EFFORTS CONCERTÉS PERMETTENT AUX ENTREPRISES  
DE LA RÉGION DE RELEVER LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Sherbrooke, le 12 mars 2010** - La Conférence régionale des élus de l'Estrie, par l'entremise de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), le Service intégré du bois (SIB) et le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE), a le plaisir de dévoiler aujourd'hui les résultats d'une démarche pour certifier, selon les exigences du Forest Stewardship Council (FSC), les propriétés forestières et les entreprises de l'industrie de la transformation du bois de l'Estrie.

La certification FSC octroyée par l'organisme SmartWood de Rainforest Alliance, est une norme de saines pratiques environnementales reconnue dans plus de 82 pays. Cette certification assure, par l'évaluation d'une tierce partie indépendante, que le bois utilisé dans la transformation provient de forêts gérées selon des critères stricts d'aménagement forestier reconnus mondialement.

Depuis 2007, la CRRNT a financé deux projets de certification FSC destinés aux entreprises de transformation du bois et aux propriétaires forestiers. Cette certification est un outil essentiel et stratégique pour soutenir, entre autres, le milieu forestier à se sortir de la crise actuelle, et ce, tout en leur permettant d'améliorer leur bilan environnemental. « *L'Estrie est précurseur d'une démarche concertée, voire unique au Québec, puisque de nombreux partenaires (propriétaires forestiers, usines de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation) ont participé à la mise en place de la certification dans la région* », de dire le président de la CRRNT, M. Réjean Masson.

Concernant l'industrie du bois, à ce jour 20 entreprises ont obtenu leur certification ou sont en voie de l'obtenir. Ces entreprises emploient 1 400 travailleurs, ce qui représente environ 25 % des emplois totaux du créneau d'excellence sur la transformation du bois d'apparence et de composite. Le président du SIB, M. Bruno Paradis mentionne que « *Par nos efforts en faveur de la certification FSC, nous souhaitons réaliser une percée significative sur le marché en croissance des produits certifiés. Elle nous permettra, certes, de nous démarquer, mais elle nous aidera également à nous doter d'une image de marque* ». Le programme d'assistance à la certification FSC du SIB a permis aussi aux entreprises d'obtenir plus rapidement leur certification et à moindres frais. Le ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, par l'entremise du Fonds de soutien au développement des créneaux d'excellence, et Emploi-Québec ont également soutenu financièrement ce projet de certification, pour un montant de 98 250\$.

Pour sa part, le projet de certification a permis au SPBE d'amorcer et de réaliser un vaste programme de certification du couvert forestier en région. « *Le SPBE est fier d'avoir certifié quelque 138 220 hectares (341 541 acres) de terres privées selon la norme FSC. Ces superficies, propriétés de 2 480 producteurs forestiers, représentent 30 % de notre mise en*

*marché* » de dire le président du SPBE, M. André Roy. Le SPBE est d'autant plus fier que la réussite de ce projet n'aurait pu être possible sans l'ouverture d'esprit et l'engagement réel des propriétaires à vouloir contribuer à une gestion des pratiques forestières respectueuses de notre environnement.

Les présidents du SIB et du SPBE mentionnent toutefois qu'il ne faut pas prendre l'émission du certificat FSC comme une fin en soi. En effet, le SIB et le SPBE continueront de solliciter les entreprises de leurs secteurs respectifs pour adhérer à la démarche de certification. Tandis que les entreprises de la transformation du bois certifiées seront appelées à se démarquer encore davantage en intégrant graduellement d'autres pratiques environnementales.

Le président de la CRRNT conclut « *Nous considérons significatifs les efforts des propriétaires forestiers et des entreprises de transformation du bois pour préserver la biodiversité de la région tout en supportant le développement économique de l'Estrie.* »

#### **À propos de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire**

En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités. La CRRNT a pour mandat de soutenir et de promouvoir le développement durable des ressources naturelles estriennes, tant en territoire privé que public.

#### **À propos du Service intégré du bois (SIB)**

Le SIB-Estrie est une association industrielle qui a pour mission de soutenir le développement d'affaires des entreprises de la transformation du bois en Estrie. Le SIB-Estrie est le mandataire du créneau d'excellence sur la transformation du bois d'apparence et composite.

#### **À propos du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie**

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie est une organisation dont la principale mission est la gestion du *Plan conjoint des producteurs de bois de l'Estrie* et d'assurer une mise en marche efficace et ordonnée des bois coupés sur son territoire. À titre d'agent de vente exclusif des bois des producteurs auprès des acheteurs, le Syndicat est l'unique agent négociateur pour les producteurs de son territoire. Le Syndicat est engagé depuis plusieurs années à conscientiser les producteurs de la région aux biens faits de l'utilisation de saines pratiques d'aménagement forestier.

-30-

Renseignements :	Judith Lavallée Conférence régionale des élus de l'Estrie 819 563-1911 poste 229	Claude Boulanger Service intégré du Bois (SIB) 819 822-8998 poste 25	Raymond Thibeault Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE) 819 346-8905
------------------	--	--	--